



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 5 mars 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Économie** et à Monsieur le **Ministre de l'Aménagement du territoire** concernant **la zone d'activité économique « Koibestrachen » projetée à Dudelange.**

Le 26 février 2021, le Gouvernement a présenté les nouveaux plans directeurs sectoriels, dont notamment le plan directeur sectoriel « zones d'activités économiques » (PSZAE).

Selon le PSZAE, une nouvelle zone d'activité économique (ZAE) est projetée au nord de Dudelange au lieu-dit « Koibestrachen » pour des entreprises actives notamment dans le domaine des « Technologies de la Santé » et les « Technologies de l'Information et des Communications ».

Notons que le Grand-Duché compte désormais 136 entreprises actives dans les technologies de santé, un secteur que le Gouvernement entend développer selon son accord de coalition.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part des Ministres :

- 1. Tenant en compte la proximité de la ZAE projetée avec le Laboratoire National de la Santé, le Gouvernement entend-il favoriser prioritairement l'implantation d'entreprises actives dans le domaine des technologies de la santé dans la ZAE « Koibestrachen » projetée à Dudelange ? Quels sont le cas échéant les autres domaines d'activité économique qui y seront développés ?**
- 2. Quel est l'état d'avancement du développement de la ZAE précitée ? Y a-t-il déjà des projets d'implantation d'entreprises concrets ? Si oui, lesquels ? Endéans quel délai le développement de ladite ZAE est-il prévu ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Semiray Ahmedova**  
Députée